



CTSD du 10 mars 2016



Déclaration préalable de la FSU



Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

C'est avec une curiosité mêlée de crainte que nous avons découvert les documents relatifs aux créations et suppressions de postes dans notre département. Curiosité, car vous avez à faire face à un triple défi pour cette rentrée : la hausse continue du taux des HSA, la réforme du collège, et les seuils des effectifs en augmentation pour les collèges. Nous n'avons pas été déçus, et nos craintes se sont malheureusement confirmées.

18 postes supprimés dans notre département à la rentrée 2016, après les 16 de l'an dernier ; 12 seulement créés... Le département de la Saône-et-Loire perd donc 6 postes, l'académie de Dijon en perd 33... nous sommes loin des beaux discours ministériels... Comment aborder sereinement cette rentrée 2016 pour les personnels qui voient une fois encore leurs conditions de travail se dégrader sans que leur administration ne daigne les entendre ? Vous comprendrez, nous l'espérons, Monsieur le DASEN, que nous ayons pour le coup un peu de mal à entendre vos arguments sur le nombre d'élèves par classe, ou sur les bienfaits de la réforme du collège.

Comme attendu, les Lettres Modernes paient le prix fort pour cette prochaine rentrée. Six des 18 postes supprimés dans le département le sont dans cette discipline, avec cinq Mesures de Carte Scolaire. De nombreux BMP existants cette année disparaîtraient : 6h à Saint-Gengoux, 8h à Saint-Germain-du-Plain, 6h à Couches, ou bien diminuent drastiquement : à Saint-Germain-du-Bois, c'est 5h30 qui disparaissent. Des Compléments de Service apparaissent, et pas toujours des moindres : 9h à Etang-sur-Arroux, 7h à Saint-Martin-en-Bresse, 4h30 à Buxy pour n'en citer que quelques-uns. En faisant le compte de ces seuls exemples, on obtient déjà deux Equivalents Temps Pleins. Il est clair que votre triple défi fait quelques dommages collatéraux... Au niveau académique, ce sont 13 postes qui sont perdus en Lettres Modernes. La Saône-et-Loire est concernée pour moitié ! Des HSA supplémentaires à faire absorber, des collègues de Lettres Classiques qui perdent des heures de latin, et dont il faut bien compléter le service en français, des heures d'AP intégrées aux heures disciplinaires, des seuils d'effectifs en hausse, voici donc le cocktail miraculeux pour récupérer beaucoup de postes, sans en avoir l'air, et surtout, sans jamais

le reconnaître. Car quelle pourrait être l'autre raison ? Serait-il possible qu'ainsi, les conditions d'apprentissage des élèves en soient améliorées, et que certainement, ils maîtrisent nettement mieux le français ? C'est un discours qui ne trompe que ceux qui veulent bien y croire.

La rentrée ne sera pas non plus très sereine pour les dizaines d'enseignants qui se voient obligés d'effectuer un Complément de service, alors que leurs collègues de discipline prennent des HSA ; ni pour ceux dont les Compléments de service augmentent encore, comme à Sennecey-le-Grand ; pour les collègues TZR, qui voient disparaître de nombreux BMP, qui leur permettaient d'avoir un peu de stabilité : un BMP de 11h disparaît à Sennecey-le-Grand en Physique-Chimie, un autre de 7h en SVT au collège La Châtaigneraie d'Autun, de 6,6h en Maths à Cuiseaux, pour n'en citer que quelques-uns. Notons, une fois encore, qu'il est difficile d'obtenir ces informations auprès des établissements où les instances n'ont pas été réunies. Les chefs d'établissement ne sont pas tenus de faire voter les répartitions des DHG à cette époque de l'année, nous ne le savons que trop ! Cependant nous vous demandons, Monsieur le DASEN, de leur rappeler l'importance de, a minima, réunir les instances, afin que tous les personnels soient au moins informés des mesures prises dans leur établissement concernant la préparation de la rentrée. Et que ce CTSD puisse remplir pleinement son rôle.

La rentrée ne sera pas sereine non plus à l'intérieur des équipes d'établissement, au sein desquelles la réforme voulue par Madame la Ministre, et boudée par la grande majorité des enseignants, couplée à vos nouveaux seuils d'effectifs, crée des tensions, des dissensions. Comment en effet récupérer les divisions ainsi perdues – ou gagnées, tout dépend de quel côté nous nous plaçons ? En prenant évidemment sur la marge complémentaire, qui, du coup, ne peut plus servir à faire des groupes là où la réforme le stipulait. Rétablir la division perdue grâce à vos soins, c'est alléger des classes qui étaient parties pour être à 28, 29 de moyenne. Mais c'est renoncer aux groupes en langues, en SVT, en Physique-Chimie... Vos comptes entraînent des bricolages internes pour essayer de sauvegarder des conditions de travail décentes pour les élèves, qui, nous en restons persuadés malgré vos discours sur ce plan, apprennent forcément mieux en effectifs raisonnables de 23 à 24 élèves maximum, et non à 28, 29, et donc 30 à la rentrée 2017, comme vous l'avez laissé entendre lors du dernier CTSD. Mêmes causes, mêmes effets, si on en croit nos collègues de lycée. Quelle curieuse idée de faire coïncider cette hausse des effectifs par classe, avec une réforme d'ampleur... Le ministère n'a donc pas donné les moyens nécessaires pour la mettre en œuvre ? En souhaiterait-il l'échec ?

La rentrée 2016 aura aussi un goût amer pour les collègues et les élèves des structures SEGPA. Structures efficaces qui ont fait leurs preuves depuis longtemps pour le traitement de la grande difficulté scolaire. Structures cohérentes, organisées sur 4 ans, avec des professeurs des

écoles spécialisés(e)s, des professeurs de lycée professionnel, un directeur ou une directrice et des missions clairement définies par la circulaire 2015-176. La baisse de 53,5 heures de la Dotation Horaire Globale des structures départementales de SEGPA et le transfert d'une partie de cette dotation vers celle du collège est inacceptable. Avec l'argument de l'alignement de la nouvelle grille horaire, calquée sur celle des collèges, les SEGPA paient aussi le prix fort de la réforme du collège. Il est inadmissible de prendre à ceux qui en ont le plus besoin, des moyens qui permettent pourtant de réduire la grande difficulté scolaire. La FSU 71 sera vigilante pour que les dotations horaires supplémentaires liées à la réforme du collège de 2,75 heures par division soient effectivement affectées à chaque division de SEGPA. La difficulté scolaire n'est pas une variable d'ajustement économique. Nous serons donc également très vigilants à ce que la nouvelle circulaire, en vigueur à la rentrée prochaine, ne soit pas surinterprétée et n'occasionne la mise en place de 6^{ème} inclusives déguisées. Son corollaire serait inévitablement plus de souffrances pour les élèves de SEGPA et une dégradation significative des conditions de travail de l'ensemble des élèves du collège, ainsi que des personnels d'enseignement non préparés et formés. Nous souhaiterions à ce sujet connaître le cadrage départemental de la mise en application de cette circulaire.

Enfin, que répondre à tous ces élèves qui entreront en classe de 4^e et de 3^e en 2016, puis 2017, et qui verront leur volume horaire lié à l'apprentissage de la LV2 diminuer par rapport à leurs aînés, puisqu'ils n'auront plus que 2h30 hebdomadaires au lieu des 3h actuelles ? Que leur répondre quand ils arriveront au lycée ? Et quand ils passeront leurs épreuves de baccalauréat ? Désolés, vous n'êtes pas nés la bonne année ? Vous êtes, vous aussi, des dommages collatéraux d'une fabuleuse réforme ?

Cette année encore, la FSU 71 ne pourra donc pas se réjouir des conditions de rentrée dans le département, et ne pourra que déplorer des moyens réels bien loin des discours enjoués de Madame la Ministre.